

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.  
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES  
Imprimerie COURVOISIER, rue du Marché, 1  
Chaux-de-Fonds  
et rue du Collège, 300, Locle.

Arrivée de	1 <sup>er</sup> Juin 1884								GARE DE CHAUX-DE-FONDS								1 <sup>er</sup> Juin 1884								Départ pour			
	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.										
GARES																												
Locle . . .	4	55	7	—	9	15	1	42	3	17	5	42	8	42	6	—	7	20	10	04	11	54	2	34	6	02	10	30
Neuchâtel.	7	10	—	—	9	48	1	52	—	—	5	52	10	09	5	42	—	9	25	1	52	—	—	5	52	8	52	
Genève . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bienne . . .	8	42	—	—	11	47	2	20	—	—	5	27	10	32	5	—	7	10	10	—	—	—	3	28	6	50	—	
Berne . . .	—	—	—	—	11	47	2	20	—	—	5	27	10	32	5	—	7	10	10	—	—	—	3	28	6	50	—	

Dimanche et fêtes : Dép. de Sonceboz 6.02 s. arr. 8.05.

Dimanche et fêtes : Départ midi; arr. Sonceboz 1.38.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pour la Suisse  
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5.50; 3 mois, fr. 3.  
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES  
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une  
annonce, 75 centimes.

— VENDREDI 4<sup>er</sup> AOUT 1884 —

## Chaux-de-Fonds.

- Union Chorale.** — Répétition, vendredi 4<sup>er</sup>, à 8 1/2 h. du soir, à Bel-Air.
- Jardin du Cercle Montagnard.** — Concert donné par la Fanfare Montagnarde, vendredi 4<sup>er</sup>, dès 8 h. du soir.
- Brasserie Hauert.** — Représentation donnée par le célèbre équilibriste Samson et l'athlète Beckert, vendredi 4<sup>er</sup>, dès 8 h. du soir.
- Club du Noyau.** — Assemblée générale extraordinaire, samedi 2, à 9 h. du soir, au local.
- Amicitia.** — Course annuelle. Itinéraire : Moutiers - Weissenstein - Soleure. — Départ, samedi 2, à 6 h. 50 du soir.
- Société de Touristes franco-suisse.** — Assemblée générale, samedi 2, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Club du ** Réunion, samedi 2, à 8 1/2 h. du soir, à la Clef de Sol.
- Café Français.** — Représentation donnée par la troupe Samson et l'équilibriste Beckert, samedi 2, dès 8 h. du soir.
- Société l'Espoir.** — Assemblée, samedi 2, à 8 h. du soir, au local.

## Chronique Suisse.

**Contrôle des matières d'or et d'argent.**  
— Nous extrayons les chiffres suivants du tableau comparatif des poinçonnements effectués et des essais faits dans les bureaux de contrôle des matières d'or et d'argent, pendant les deux premiers trimestres des années 1883 et 1884 :

**Chaux-de-Fonds :** Boîtes poinçonnées; boîtes or : 115,808 en 1883, 125,793 en 1884. — Argent : 31,378 en 83, 30,113 en 84. — Total : 147,186 en 83, 155,906 en 84. — Boîtes refusées 843 en 83 et 920 en 84. — Objets de bijouterie poinçonnés 1,218 en 83, 247 en 84. — Essais : 1,798 en 83, 2,962 en 84.

**Locle :** Boîtes or : 20,966 en 83, 23,333 en 84. — Argent : 40,025 contre 40,385. — Total : 60,991 en 83, 63,718 en 84. — Refusées 210 en 83, 340 en 84.

**Fleurier :** Boîtes or : 5,442 en 83, 4,943 en 84. — Argent : 14,473 contre 21,233. — Total : 19,615 contre 26,176. — Boîtes refusées : 0.

**Neuchâtel :** Boîtes or : 787 contre 42. — Argent : 9,504 contre 9,443. — Total : 10,291 en 83, 9,485 en 84. — Refusées en 83 : 61, en 84 : 0.

**Genève :** Boîtes poinçonnées en 1883 : 25,470; en 84 : 25,158 (23,894 boîtes or en 83; 24,416 en 84). — Refusées : 78 en 83; 56 en 84. — Bijouterie, en 83 : 6,942; en 84 : 5,987. — Essais : 4 en 83; 0 en 84.

**Bienne :** Total des boîtes en 83 : 73,055; en 84 : 83,242. (Boîtes argent, en 83, 71,279; en 84 : 81,235). — Refusées : 80 contre 756. — Essais : 493 contre 603.

**Madretsch :** Total des boîtes : 65,596 contre 61,588. (Boîtes argent : 50,984 contre 49,798 en 84). — Refusées : 140 contre 390. — Essais : 510 en 83; 522 en 84.

**Saint-Imier :** Total des boîtes : 65,594 en 83; 66,122 en 84. (Boîtes argent : 61,128 en 83; 61,966 en 84). — Refusées : 270 contre 375. — Essais : 400 en 83; 370 en 84.

Bureau du Noirmont : 22,939 boîtes poinçonnées, pour les premiers 6 mois de son existence. 274 refusées. 223 essais.

Tramelan : Total des boîtes : 48,311 en 83; 37,047 en 84. — Refusées : 210 contre 84. — Essais : 206 en 83; 182 en 84.

Schaffhouse : Total des boîtes : 49,784 en 83; 25,629 en 84. — Bijouterie : 41,206 en 83; 42,292 en 84. — Essais : 276 en 83; 234 en 84. — Boîtes refusées : 0.

Pour le nombre de boîtes poinçonnées et les essais faits pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 1883 et 1884, la Chaux-de-Fonds occupe le premier rang. Pour le nombre d'objets de bijouterie poinçonnés dans le même laps de temps, le premier rang est occupé par Schaffhouse.

**Timbrage mécanique.** — On va introduire dans l'administration des postes, en France, le timbrage mécanique des correspondances.

On sait que les objets de correspondance sont frappés de l'empreinte de timbres à date faisant connaître le nom des bureaux qui les ont manipulés et indiquant le moment de leur passage dans chacun de ces bureaux.

Ces empreintes permettent de préciser, en cas de réclamation ou d'irrégularité constatée, le point où a été commise l'erreur, celui où le retard s'est produit.

Il est donc essentiel que le timbrage soit toujours correct et lisible, résultat qu'il n'est possible d'obtenir que par un moyen mécanique.

Des essais viennent d'être faits et ont donné les résultats les plus satisfaisants. Aussi le timbrage mécanique va-t-il être introduit successivement dans tous les bureaux de poste.

Espérons qu'un progrès semblable sera introduit dans nos postes fédérales.

Berne, 31 juillet 1884.

(Correspondance particulière de l'IMPARTIAL.)

Le choléra. — Deux journalistes en quarantaine.

M. Lardy, notre ministre à Paris, télégraphie qu'il y a eu, du 28 au 29 à minuit, 23 décès cholériques à Marseille, 9 à Toulon, 7 à Aix, rien ailleurs.

D'autre part, le consul suisse à Marseille, dans son télégramme d'hier soir, accuse pour la journée du 29 courant, 26 décès cholériques à Marseille, 4 à Toulon, 6 à Arles et 7 à Aix.

Pour la journée d'hier (30 courant), le consulat à Marseille annonce pour cette ville 15 décès cholériques, 12 à Toulon, 8 à Arles et 2 à Aix.

— L'affaire, unique en son genre, qui a trait à l'expulsion du palais fédéral de deux journalistes, accusés d'indiscrétion flagrante, a fait le tour de la presse.

Le correspondant du *Nouvelliste vaudois* a, en particulier, flétri, dans un style satyrique (qu'il adopte généralement en parlant des autorités fédérales et de ses employés), la mesure prise par les autorités fédérales et déclare que cette décision est inexécutable.

Cela est vrai, en ce sens que les journaux, pour lesquels travaillaient nos deux indiscrets, ne voulant certainement pas subir la quarantaine de trois mois, à laquelle ces derniers sont astreints, se sont adressés à d'autres journalistes; mais, d'un autre côté, il ressort de cette affaire un certain blâme qui s'étendra, outre les deux personnes en question, sur certains journalistes qui, malgré le soin que met le Conseil fédéral à les ternir

au courant des nouvelles, cherchent à connaître, avant l'autorité exécutive même, les propositions faites par l'un ou l'autre de ses membres.

*Note de la Rédaction.* — Nous approuvons la mesure prise par le Conseil fédéral, car depuis trop longtemps déjà, certains journaux ne vivent que des indiscrétions du Palais, en ce qui concerne leur service télégraphique. Du reste, à plus d'une reprise, la majorité de la presse suisse a, avec raison, protesté contre ces procédés.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — Le journal *la France* qui n'a cessé de batailler contre la Compagnie du Gaz, et qui a brillamment fait campagne contre ce monopole, qui pèse si lourdement sur l'ensemble de la population parisienne, conseille aux intéressés de renier leurs juges, de se coaliser, et de refuser purement et simplement d'acquiescer leurs notes de fin de mois. Le fait est que si les consommateurs parviennent à se grouper, ils pourront opposer une force de résistance presque invincible à la puissante Compagnie, et arriver enfin à leur but.

— Le *Matin* d'hier raconte comme suit un incident très regrettable qui s'est produit au Conservatoire de Paris, à propos du concours d'instruments à vent :

« Le premier des candidats allait commencer son épreuve de la lecture à vue : M. Ambroise Thomas, selon l'usage, donne le mouvement; M. Arban, professeur de l'élève, n'en tient pas compte et donne le mouvement plus lent. M. Ambroise Thomas insiste, des mots aigus sont échangés, le public prend le parti du professeur et le tumulte est à son comble.

» A peine l'élève avait-il fini son morceau que M. Arban, imitant la modération d'Aristide, et la mansuétude de saint François d'Assise disait :

» — J'ai été trop vif; j'en demande pardon à M. le directeur.

» On applaudit.

» — Ce n'est pas le lieu de dialoguer, dit M. Thomas.

» Cette réponse aigre-douce indigna le public qui siffla. M. Thomas lève la séance et l'incident se calme.

» Par suite de cet incident, les concours de cornet à pistons, de trompette et de trombone, n'ont pas eu lieu.

**Allemagne.** — Le lycée de Metz vient d'être licencié, plusieurs cas de scarlatine s'étant produits parmi les élèves internes.

**Autriche - Hongrie.** — Baumgartner, qui avait assassiné, il y a quelque temps, un gardien au pénitencier de Stein (Basse-Autriche), a été pendu le 29. L'exécution a eu lieu dans des circonstances dramatiques. Baumgartner a opposé une résistance désespérée au bourreau et à ses aides, il a fallu l'intervention des soldats de l'escorte pour le maîtriser. Attaché au poteau, il réussit encore à saisir le nœud coulant d'abord avec les dents, puis avec les mains; on le lui arracha violemment, et ce n'est qu'alors que l'exécution put être accomplie. L'agonie avait duré huit minutes.

— La femme Elisabeth Mainicz et son amant Springer, condamnés à mort pour avoir assassiné le mari de la première, viennent d'être pendus à Zala-Egerszeg.

**Italie.** — On mande de Rome que l'administration a organisé un cordon militaire autour du village de Poncalieri, dans la province de Turin, où deux ouvriers venant de Toulon sont morts du choléra. Quinze habitants de Poncalieri ont été atteints du choléra, mais aucun d'eux n'a succombé au mal. Dans le village de Canelli, en Piémont, un ouvrier qui avait subi la quarantaine est tombé malade.

### Nouvelles des Cantons.

**BERNE.** — *Tribunal correctionnel de Bienne.* (Séance du 30 juillet.) — Au commencement du mois d'avril dernier, quelques jeunes gens de Boujean avaient pris l'habitude de faire chaque soir du scandale devant une maison de cette localité où demeurait une personne à laquelle, pour un motif quelconque, ils gardaient rancune. Le 3 avril, à l'occasion de ces scènes, les tapageurs avaient organisé une petite orgie, à laquelle prenaient part les quatre jeunes gens qui occupent aujourd'hui le banc de prévention, ainsi que le nommé R., qui s'est constitué partie civile. Ce dernier, après avoir fait venir deux chopines d'eau-de-vie, envoya un garçon en chercher une troisième, et comme celui-ci refusait d'aller demander ce liquide à crédit, R. lui donna d'abord un soufflet, puis après l'avoir frappé avec une pierre, le poursuivit avec un rondin, en proférant des menaces de mort à son égard. C'est alors que les prévenus crurent devoir intervenir. R. fut jeté par terre et rudement maltraité, de sorte qu'il dut être transporté à l'hôpital. Il avait plusieurs blessures à la tête, de plus une jambe cassée, ce qui occasionna une incapacité de travail d'environ 50 jours.

Reconnus coupables de mauvais traitements, trois des prévenus sont condamnés à 12, et un à 4 jours de prison, de plus tous les quatre à 300 francs de dommages-intérêts à la partie civile et aux frais.

— On assure qu'on a aperçu dans les bois de Cœuve et de Courtemaiche une douzaine de sangliers. Ils ont déjà commis bien des dégâts dans les finages avoisinants.

— Le second grand tir de l'Union des tireurs du Val-de-Tavannes, offert par la section de Saicourt, fixé d'abord aux 17 et 18 août, a été remis aux 3 et 4 du même mois, par suite de coïncidence avec le grand tir de Tramelan (17 et 18 août).

**ZÜRICH.** — La querelle d'un journal zuricois avec les maîtres d'hôtel à propos du typhus prend des proportions européennes. La *Nouv. Gaz. de Zurich* cite par télégraphe les appréciations de la presse de Berlin. La chose devra, sans doute, être réglée par un *congrès européen* !!!

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 408

## LES KOUMIASSINE

PAR

HENRY GRÉVILLE

M'autorisez-vous à vous dire combien je vous admire pour votre courage et votre fermeté ?

La jeune fille ne répondit rien.

— Vous avez refusé deux fois d'unir votre sort à celui d'un homme indigne de vous; — est-ce le mariage — ou le mari qui vous faisait peur ?

Vassilissa sourit.

— Ce n'était pas le mariage, dit-elle; d'autres se sont mariées et sont heureuses.

La soirée était superbe. Ils se rendaient à la musique; madame Gorof et la Suisse maréchaient à quelques pas derrière eux dans le parc assombri. Ils étaient seuls, puisqu'on ne pouvait les entendre.

— Et vous, espérez-vous être heureuse un jour ? demanda Maritsky d'une voix grave.

— Je ne sais, répondit-elle tout bas, pour cacher l'émotion de sa voix.

Ils firent quelques pas; un gros buisson de lilas qui commençait à perdre ses feuilles les cacha aux deux dames.

— Si vous vouliez vous fier à moi, reprit le jeune officier en saisissant la main que Vassilissa laissait pendre à son côté, je crois que vous seriez heureuse, car je vous aime.

L'orpheline le regarda bien en face. Ses yeux bleus brillaient d'une fierté sans égale.

— Je suis pauvre, dit-elle, en disgrâce; le monde

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

**ARGOVIE.** — La police a arrêté à Schœftland un individu ainsi que sa femme et un troisième complice, originaires de Triengen, qui avaient tenté de mettre en circulation dans plusieurs magasins de la fausse monnaie, fabriquée par eux à Uerkheim.

**VAUD.** — On annonce la mort d'Ernest Janavel, ce jeune homme qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1880, à Lausanne, avait tué d'un coup de pistolet son frère Paul, étudiant en théologie. E. Janavel était malade depuis un certain temps; il y a quelques jours on avait dû lui amputer une jambe.

**GENÈVE.** — *Affaire d'Arjuzon.* — Cette lamentable histoire n'est pas, paraît-il, destinée à disparaître de sitôt de la chronique des journaux. Une feuille parisienne, la *Clameur publique*, ayant très violemment attaqué plusieurs personnes intéressées dans cette affaire, va être poursuivie à Paris dans la personne de son gérant.

(Tribune.)

### Chronique neuchâteloise.

\* *Armée du Salut.* — Nous lisons dans le *Réveil*:

« Les représentants de l'Armée du Salut sont venus en reconnaissance aux Hauts-Geneveys, hier soir, et ils se proposent de tenir une réunion ce soir, chez M. Henri-Louis L'Eplattenier. Nous désirons de tout notre cœur que cette secte de fous laisse la paix au Val-de-Ruz. D'un autre côté, nous prions instamment la population de les laisser faire leurs grimaces sans s'occuper d'eux; ce sera le bon moyen de les faire partir. »

» Pourquoi ceindre autour du front d'être aussi peu intéressants une auréole de martyr ? » — On demande au même journal la publication des lignes suivantes, dont on lui garantit la parfaite exactitude :

« Lourdes et Paray-le-Monial sont dépassés. Si les guérisons miraculeuses qui se sont produites dans ces lieux de pèlerinage ont été peu nombreuses, il n'en est pas de même dans l'Armée du Salut. »

» Dans une réunion tenue lundi soir 28 juillet, chez M<sup>me</sup> P..., à Chez-le-Bart, le lieutenant Jeanmonod a annoncé aux fidèles et aux infidèles qui y assistaient quels sont les miracles que peut opérer l'Armée du Salut pour ses soldats. »

» Il y en a pour tout le monde.

» Les bras repoussent aux manchots.

» Les personnes auxquelles on a dû faire l'amputation d'une jambe rentrent en possession du membre qu'elles avaient perdu. Les boiteux sont guéris. »

» Et, ce qui plus est, il faut le croire, car il y a une chambre remplie de béquilles, de jambes artificielles qui y ont été déposées par leurs anciens

me blâme, me méprise peut-être; et vous, m'estimez-vous ?

— Je vous aime, répliqua Maritsky; ses yeux brillèrent aussi du feu de l'orgueil le plus légitime. — Qui donc oserait ne pas estimer ma femme ?

Les deux regards qui s'étaient croisés comme deux lames d'acier se fondirent en une exprimable caresse, et Maritsky, s'inclinant, posa ses lèvres sur la main qu'il tenait encore.

— Eh bien ! Que faites-vous ? s'écria madame Gorof en doublant le buisson de lilas.

— Nous vous attendons, maman, dit le jeune homme. Je pense que nous ne ferions pas mal de retourner à la maison. J'ai beaucoup de choses à vous dire.

Il offrit son bras à Vassilissa, et ils traversèrent ainsi le parc au grand ébahissement des promeneurs, accoutumés à ne voir marcher ainsi que les jeunes mariés et tout au plus les fiancés officiels.

Maritsky s'expliqua en long et en large; madame Gorof ne put maîtriser son émotion en apprenant que le jeune officier était fils unique de parents riches qui l'adoraient et n'avaient d'autre volonté que la sienne. Vassilissa jeta un regard d'orgueil sur son fiancé, en pensant qu'elle n'avait jamais su ni voulu savoir s'il était riche ou pauvre, et que lui la prenait telle quelle, sans dot et pour elle-même.

— Ce n'est pas tout, dit la jeune fille lorsque sa mère eut béni les promis et versé sur leurs épaules tout ce qu'elle avait de larmes disponibles, il faut que j'écrive à ma tante.

— Est-ce que vous ne lui avez pas écrit depuis votre départ ? demanda Maritsky.

— Quelques lignes seulement, datées de Moscou; mais elle ne m'a pas répondu.

— Ecrivons donc à notre tante ! s'écria gaiement le fiancé.

On apporta une petite table et « ce qu'il faut pour écrire »; la lampe fut rapprochée, et les deux promis s'installèrent côte à côte pour confectionner la fameuse épître.

Malgré les efforts les plus louables, ils n'arrivèrent pas à produire quelque chose de satisfaisant. Peut-être cet insuccès était-il dû en partie à ce que Maritsky avait

propriétaires devenus plus heureux depuis leur entrée dans l'Armée.

» Avis aux impotents. »

\* *Val-de-Travers.* — Les prisons de Môtiers sont vides depuis vendredi dernier.

\* *Foires dans le canton de Neuchâtel en août 1884.* — Lignièrès le 4, Landeron le 11, Valangin le 16.

*Marchés aux bestiaux.* — Neuchâtel le 7, Fleurier le 8, la Chaux-de-Fonds le 20.

### Ouverture de la ligne Besançon-Loche

Dans sa séance d'hier, jeudi, le Conseil exécutif du canton de Berne a été informé par la Direction du Jura-Berne-Lucerne que le tronçon du Loche à la frontière française près le Col-des-Roches sera livré à l'exploitation le 4 août prochain. Le même jour, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. ouvrira également à l'exploitation la ligne d'accès sur territoire français de la frontière suisse près les Villers à Morteau-Besançon. Les opérations de douane et de réexpédition du trafic local et de transit seront faites au Loche pour la Suisse et à Morteau pour la France. Dans les stations intermédiaires de Brenets Col-des-Roches (Suisse) et de Villers le Lac (France) les opérations de douane se limiteront exclusivement au service local. A partir du 4 août, la station de Brenets-Col-des-Roches sera ouverte, du côté suisse, aux services des voyageurs, des bagages, des animaux et des marchandises de grande et de petite vitesse.

En France, les stations de Villers-le-Lac, Morteau, Gilley, Longemaison, Avoudrey, Valdahon, Etalens, Hôpital du Grosbois et Mamirolle seront ouvertes aux services des voyageurs, des bagages, des animaux et des marchandises de grande et petite vitesse, la station de Grand'combe au service des voyageurs, Saône et Besançon-Moulière aux services des voyageurs et de la grande vitesse.

Le Jura-Berne sera seul chargé du service de la traction et de la conduite des trains entre les deux gares frontières et de douane du Loche et de Morteau. Les nouvelles relations du Jura-Berne avec la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., l'obligent à modifier la marche de quelques-uns des trains sur la ligne Neuchâtel-Chaux-de-Fonds.

### Chronique locale.

\* *Commencement d'incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré pendant la nuit de mercredi à jeudi, entre 3 et 4 heures du matin, dans le magasin Strittmatter, à l'entrée de la rue de la Charrière. On nous dit qu'il a été

emprisonné dans sa main droite la main gauche de Vassilissa, et l'on sait combien il est difficile d'écrire sans tenir son papier. Tant est-il qu'à dix heures madame Gorof, malgré les réclamations de celui-ci, mit son futur genre à la porte, lui démontrant, pour le consoler, qu'il habitait à Tsarskoë-Sélo, que le dernier train allait partir et qu'il aurait la ressource de revenir le lendemain.

Maritsky finit par dire à madame Gorof qu'elle abusait du droit qu'ont les belles-mères de malmener leur genre, et riant à qui mieux mieux, le groupe finit par se séparer, non sans que Maritsky eût manqué le train.

Il ne voulut pas prendre le drochki de louage et s'en alla à pied par les allées pittoresques du jardin anglais qui relie les deux villes Pavlovsk et Tsarskoë-Sélo. Cette promenade de quatre kilomètres ne lui parut pas longue. Son cerveau était calme, il n'avait agi sous l'empire d'aucune passion impétueuse, mais son cœur était plein. « Ton bonheur est là ! » lui avaient crié à la fois le sentiment et la raison; le jeune homme avait écouté leurs voix, et maintenant il planait dans cette félicité calme propre aux tendresses sérieuses. Il rentra chez lui complètement heureux.

Vassilissa s'endormit ce soir-là dans le septième ciel. Ceux qui n'ont pas souffert ne peuvent connaître le prix du bonheur acheté par des tortures; leur vie est à l'abri des orages, mais la joie ineffable de posséder en paix un bien qu'on a cru inaccessible leur est inconnu, et tels qu'ils sont, je plains ces pauvres heureux !

Vassilissa n'était pas de ceux-là, et son bonheur, chèrement acheté, fut pour elle un enivrement complet.

Il fallait pourtant fabriquer la fameuse lettre, et ce n'était pas une chose aisée; elle y mit tous ses soins et finit par mettre au jour la chose suivante :

(A suivre.)

éteint aussitôt, grâce au contenu d'un tonneau de vidange, qui passait au même moment.

\* Bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds.

— Il a été contrôlé en juillet 1884 :

Boîtes or,	22,283	
» argent,	3,889	
Total,		26,172

Essais de lingots en juillet 1884, 516  
Il avait été contrôlé en juillet 1883 :

Boîtes or,	18,319	
» argent,	5,413	
Total,		23,732

Essais de lingots en juillet 1883, 296  
Augmentation en 1884 : Lingots 220. Boîtes 2,440  
(Voir « Chronique Suisse »).

#### Tirage de la loterie des Arts décoratifs.

11<sup>me</sup> et dernier jour du tirage, jeudi 31 juillet :

1 lot de 500,000 francs.

12,578,411

1 lot de 200,000 francs.

2,643,750

4 lots de 100,000 francs.

2,665,763 2,816,973 3,882,275 13,669,716

4 lots de 50,000 francs.

2,661,569 6,953,910 10,086,450 12,514,930

8 lots de 25,500 francs.

1,493,254 3,037,853 4,145,364 10,222,490  
10,701,304 11,781,288 12,378,899 13,359,430

Les opérations du tirage définitif de la loterie des Arts décoratifs ont été terminées hier matin. La séance était présidée par M. Antonin Proust, député, assisté de tous les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

#### Enquête industrielle locale.

5<sup>me</sup> TRAVAIL.

Réponses de M. H.-A. Leuba.

(J'avais espéré qu'une plume plus autorisée que la miennne traiterait d'une façon plus nette et plus complète les questions qui m'occupent. Aussi me suis-je permis, en l'absence de cette plume, de transcrire mes quelques observations ; sacrifiant plutôt la forme au fond, je réclamerai pour ce travail l'indulgence du lecteur. H.-A. L.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Au mois de décembre dernier, vous avez décidé de faire une enquête sur la situation actuelle de l'industrie horlogère dans notre ville, et vous avez adressé à un grand nombre de personnes compétentes deux questionnaires, en vue de rechercher toutes les modifications susceptibles d'être introduites pour favoriser la fabrication, en présence de la concurrence du dehors, et à améliorer la situation économique de ses nombreux travailleurs.

Parmi les questions posées se trouve celle « des apprentissages ».

L'importance de cette question a particulièrement attiré mon attention ; je l'ai étudiée sérieusement et j'ai l'honneur de déposer en vos mains

le résultat de cette étude spéciale et de mon expérience. Mais avant de faire un travail sur les apprentissages, je me suis demandé si la Société d'émulation industrielle était qualifiée pour étudier sous toutes ses formes cette importante question. Après avoir pénétré la pensée des fondateurs de cette Société, j'ai acquis la conviction que l'article 2 de ses statuts n'a pas entendu se limiter aux apprentissages purement matériels, mais veut au contraire utiliser tous les moyens possibles pour s'occuper des intérêts généraux de notre industrie. L'article 2 est ainsi conçu : « Le but de cette Société est de travailler au progrès de l'industrie horlogère et des arts industriels qui s'y rattachent, en procurant à ses membres les moyens d'acquérir des connaissances utiles et de s'occuper des intérêts généraux de cette industrie. »

La Chaux-de-Fonds s'occupant exclusivement de l'industrie horlogère, il est évident que cette industrie intéresse la population tout entière et que c'est la prospérité de cette population qui doit être l'objet de toute notre sollicitude ; conséquemment il n'existe aucun motif pour restreindre la question qui nous occupe, aux apprentissages proprement dits, mais j'estime qu'il est dans notre rôle de l'étudier encore au côté moral et au côté éducatif. C'est sous ces trois formes que je me propose de vous entretenir de la question des apprentissages. Je commencerai par :

#### APPRENTISSAGES MATÉRIELS.

Dans cette partie de mon travail, je m'occuperai essentiellement du mouvement de la montre, laissant aux spécialistes tout ce qui concerne la boîte.

Un courant fatal, qui depuis quelque temps jette le doute dans les esprits, consiste à dire que la division du travail et le développement des fabriques d'horlogerie avec les machines modernes, ne laissant à la main que des petites parties détachées, il est inutile de faire des apprentissages complets, et que quelques mois doivent suffire à un jeune homme pour apprendre l'une ou l'autre de ces petites parties. Ceux qui se placent à ce point de vue ignorent complètement les notions les plus élémentaires de la fabrication et prennent leur parti de préparer aux générations futures l'esclavage et la misère.

Si l'erreur ou la cupidité des parents devaient subir l'influence de ce raisonnement, il est du devoir des sociétés et des personnes compétentes de le combattre par tous les moyens possibles.

Il est évident que l'une des causes de la misère et de la transformation du travail est précisément due aux mauvais apprentissages. Cette transformation existe et elle se développe tous les jours davantage. Mais en résulte-t-il que les horlogers doivent déposer leurs armes comme n'ayant plus de place au soleil ? Evidemment non, car, comme que l'on s'y prenne, on ne pourra jamais faire des montres sans des horlogers. Relevons donc, sous ce rapport, le courage et la confiance de ceux qui doutent et faisons, non pas seulement des repasseurs, des démonteurs, des remonteurs, mais des horlogers théoriques et pratiques, car pour ceux-là l'avenir n'est point encore si sombre.

En effet, Messieurs, les machines remplacent facilement un mauvais ouvrier et la division du travail en fabrique permet quelquefois au premier venu de faire une petite partie après quelques semaines d'apprentissage ; cette partie sera dans tous les cas peu lucrative, puis un beau jour une machine peut la remplacer et alors l'ouvrier se trouve sur la rue sans métier.

Mais ces deux éléments (les machines et les mauvais ouvriers) seront toujours limités aux qualités courantes, laissant nécessairement aux horlogers les genres compliqués et les qualités soignées. Puis, le rôle de l'horloger ne s'arrête pas là, il a sa place dans la combinaison des systèmes et des calibres, à la direction des fabriques, à celle des différentes spécialités dans les fabriques et dans les ateliers ; il faut des horlogers pour visiteurs et acheveurs dans les comptoirs et dans les fabriques et si un remonteur veut être maître de son métier et ne pas être un simple *tourne-vis*, il faut qu'il ait fait un apprentissage sérieux. Les horlogers, en un mot, seront toujours le cadre nécessaire de la fabrication de l'horlogerie, quelle que soit d'ailleurs la forme de son organisation. J'en conclus que plus que jamais il faut faire des apprentissages sérieux et complets.

(A suivre.)

#### Dernier Courrier.

Berne, 1<sup>er</sup> août. — M. Bavier, qui a passé par Bellinzzone, est arrivé à Berne.

M. Depretis lui a déclaré à plusieurs reprises que le blocus avait été commandé uniquement par les conditions sanitaires de l'Italie. Il a exprimé son étonnement qu'on ait pu croire à une arrière-pensée de son gouvernement à l'égard de la Suisse pour laquelle l'Italie éprouve une sincère et profonde sympathie.

— Le comité central de la ligue du droit commun a adressé à M. le conseiller fédéral Ruchonnet une lettre réclamant l'observation de la constitution fédérale envers les salutistes. Cette lettre signée par MM. Georges Berthoud et Aimé Humbert sera publiée et propagée.

Paris, 1<sup>er</sup> août. — La Chambre, après quelques incidents sans importance, a adopté par 249 voix contre 119 le projet de révision tel qu'il a été voté par le Sénat. Les auteurs de divers amendements les ont retirés en se réservant de les reprendre au Congrès.

M. de Cassagnac a été rappelé à l'ordre deux fois, avec inscription au procès-verbal.

Marseille, 1<sup>er</sup> août. — Hier, à Marseille, il y a eu quatre décès cholériques ; à Toulon deux.

Depuis avant-hier soir à hier, Arles a eu deux décès.

**Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.**

#### Association Démocratique Libérale

##### SECTION DES ÉPLATURES

Assemblée générale, Samedi 2 août 1884, à 8 heures du soir, au restaurant STERRY, 2899-1 LE COMITÉ.

#### RESTAURANT ROTH AU VALANVRON

Il sera joué, Lundi 4 Août après midi, une poule au jeu des neuf quilles. Le jeu est complètement remis à neuf. 2906-2

#### Désinfectants

recommandés par la circulaire du Conseil d'Etat contre le choléra.

En vente, à des prix avantageux, chez pharmacie Gagnebin. 2846-2

#### Le Docteur Albert Gerber

donne ses consultations tous les jours, de 1 à 2 heures. 2825-1

Domicile : Rue de la Serre 39.

# LIQUIDATION COMPLÈTE

et pour quelques jours seulement, de tous les articles composant le

## Grand Bazar de Chaussures de Mayence

En suite de l'élévation du tarif douanier, et pour éviter de grands frais de retour, ces marchandises seront vendues à tous prix.

Pareille occasion ne se rencontre pas souvent: **obtenir à un prix très bas, d'excellentes chaussures.**

S'il se présentait un amateur, le commerce serait cédé à de bonnes conditions.

2614-11

**La liquidation ne durera que peu de temps.**

**JARDIN du Cercle Montagnard****Ce soir** Vendredi 1<sup>er</sup> Août 1884  
dès 8 heures**CONCERT**

DONNÉ PAR LA

Fanfare Montagnarde

Tous les membres du Cercle sont invités à y assister avec leurs familles. 2934-1

**Brasserie HAUERT**

12, RUE DE LA SERRE, 12

**Ce soir** Vendredi 1<sup>er</sup> Août 1884**DERNIÈRE  
REPRÉSENTATION**

donnée par le célèbre

équilibriste **Samson** et l'athlète **Beckert.** 2932-1**Société fraternelle de Prévoyance  
SECTION CHAUX-DE-FONDS**Ayant reçu de la Société **La Prévoyante** une invitation pour la Sortie familière qu'elle organise chez M. ULYSSE DuBois, aux Joux-Derrières, Dimanche 3 Août, le Comité engage tous les sociétaires et leurs familles à participer en grand nombre à cette réunion. 2928-2  
LE COMITÉ.**Société mutuelle fribourgeoise**Nous invitons les membres, ainsi que leurs familles, à assister nombreux à la Soirée familière de la **Prévoyante**, qui aura lieu, le Dimanche 3 août, au Restaurant DuBois (Joux-Derrières). 2919-1  
LE COMITÉ.**SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
LA BIENFAISANTE**Ensuite de l'invitation qui nous est faite par **La Prévoyante**, de prendre part à sa fête annuelle aux Joux-Derrières, dimanche 3 août, les membres de la BIENFAISANTE sont invités à y participer avec leurs familles. 2920-2  
LE COMITÉ.**CAFÉ FRANÇAIS**

Rue Jaquet-Droz

**Samedi 2 et Lundi 4 Août**  
dès 8 heures du soir**REPRÉSENTATION variée**par la troupe **Samson**  
— et l'équilibriste **Beckert.** —

ENTRÉE LIBRE. 2929-2

**Hôtel de la Croix fédérale  
CRÊT-DU-LOCLE**

2740-1

Tous les Dimanches et Lundis  
**Bondelles**

Se recommande F. FRIEDLI.

**Immeuble à vendre.**A vendre, de gré à gré, un **immeuble** sis dans la troisième section du village, comprenant trois logements, d'un bon rapport et avantageux comme placement de fonds; conditions faciles de paiement. S'adresser à l'Etude **Louis Bourquin**, avocat et notaire, rue du Parc 14. 2921-3Au magasin  
**JOS. QUADRI**  
— 6, Place Neuve, 6 —**Spécialité de Cafés**  
à prix réduits  
— pour provision de ménage. —**Saucisson de Bologne.** 2756-4**- Chaussures -**L'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs sont informés que la **grande liquidation de chaussures** au magasin de **Madame veuve Schütz, au Casino**, ne durera que jusqu'au **25 Août**, jour de la clôture définitive.Toutes les chaussures encore en magasin seront vendues aux prix de facture et au dessous. — Toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance, jouiront, dès aujourd'hui, du **10 pour cent d'escompte**. — Tous les ouvrages sur mesure, ainsi que les réparations, seront toujours exécutés promptement, solidement et à bon marché, jusqu'au jour du départ.

Se recommande à sa bonne clientèle et au public en général.

**Veuve Schütz, au Casino, Chaux-de-Fonds**  
Entrée du magasin près de la porte du Théâtre. 2834-1**SAXON-LES-BAINS Valais***Goutte. Maladies des os, glandes et articulations. Tumeurs. Goître. Ozène. Pharyngite et envoiements chroniques. Plaies. Syphilis. Névralgies. Scrofula. Rhumatismes. — Saison dès le 15 mai.* (H 5733 x)MÉDECIN: **D<sup>r</sup> Reichenbach.** — DIRECTEUR: **Ch. Vellino.**

GRAND HOTEL DES BAINS

Pension à fr. 4 et fr. 6 par jour, logement compris.

Brochures et prospect. gratuits. — Cures de raisins. 2680-7

**Sommertheater in Chaux-de-Fonds**

GRANDE SALLE DES ARMES-RÉUNIES

Direktion: **Carl Heuberger.**

Sonntag den 3. August 1884

**Arbeit bringt Segen!**

oder

**LE FRANC-TIREUR**

Volksschauspiel mit Gesang und Melodramen, in 7 Abtheilungen, v. O. F. Berg.

**Carl Winter:** Hr. **BERNHARD** als Gäste.  
**Magdalene:** Frau **MELHORN**  
Höfliche Einladung **C. HEUBERGER.**

— PRIX DES PLACES: —

Erster Platz: 1 Fr. — Zweiter Platz: 60 Cts  
Anfang 8 1/2 Uhr. 2918-1**Grand Jardin  
du Boulevard de la Gare****Dimanche 3 Août 1884**dès 2 heures après midi  
— et dès 7 heures du soir —**DEUX****Grands CONCERTS**

DONNÉS PAR LA

**FRATERNITÉ**

Société de musique de

**VILLERS LE LAC**Dans chaque concert le 3<sup>me</sup> morceau de la première partie sera le morceau imposé au concours **international de Besançon**, et le 3<sup>me</sup> de la seconde partie un morceau choisi.

Répertoire varié à chaque concert.

ENTRÉE LIBRE.

En cas de mauvais temps le concert aura lieu dans la grande salle. 2915-2

**Jardin de l'hôtel de la Croix fédérale  
CRÊT-DU-LOCLE****Dimanche 3 Août 1884****CONCERT**

DONNÉ PAR

la musique du Grutli du Locle

Se recommande F. FRIEDLI. 2907-1

**Bijouterie en liquidation.**

A vendre, au détail, de la magnifique bijouterie de Genève, or 18 karats, consistant en boucles d'oreilles, broches, bagues, médaillons, chaînes et colliers, pour la moitié des prix habituels.

Dépôt chez Mme **Weill**, rue de la Cure 3, au second étage. 2858-5**Avis aux parents.**

Dans la famille d'un Professeur au Gymnase de Zurich, on recevrait en pension 1 ou 2 jeunes gens qui voudraient apprendre l'allemand, soit en fréquentant les écoles moyennes ou supérieures, soit à domicile. Surveillance paternelle, soins affectueux, vie de famille et préparation aux leçons. 2928-6

**Références:** M. le D<sup>r</sup> **PERRENOUD**, méd. chirurgical, à la Chaux-de-Fonds.  
M. **LOUIS-WILLIAM VIOLLIER**, ancien consul américain, à Genève.  
M. **BARBLAU**, instituteur, à Morges.**Jardin de Bel-Air****Dimanche 3 Août 1884**  
dès 8 heures du soir**GRAND CONCERT**

donné par le

**Sextuor instrumental**sous la direction de **Monsieur B. Junod.****Illumination du Jardin  
et feux d'artifice.** 2930-2

ENTRÉE LIBRE

**Musique.** Au magasin **Jules Perregaux**, Paix 5, grand choix de musique nouvelle, Pianos, vente et location. Instruments à cordes et à vent. — RÉPARATIONS — 2638-13**RESTAURANT IMHOFF**  
Joux-Derrières**Dimanche 3 Août 1884****DANSE publique**

Consommation de premier choix.

Bonne musique et accueil cordial sont réservés aux amateurs. 2910-1

**HOTEL DU CHEVAL-BLANC  
à RENAN****Dimanche et Lundi, 3 et 4 août 1884****Bal Bal**

Orchestre des frères Büren

Bonne consommation. 2914-2

Se recommande, **N. BRUNNER.**  
**Chambre.** A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de la Ronde 23, au 2<sup>me</sup> étage. 2886-1**CAFÉ DU CASINO**Les longs travaux d'agrandissement et de restauration du café étant terminés, la **réouverture** aura lieu 2913-2**Samedi 2 Août 1884.****On demande à emprunter** de suite, contre trois bonnes garanties, **fr. 2000**, remboursables dans une année. — S'adresser par lettre aux initiales **A. B.**, bureau de l'**IMPARTIAL.** 2916-3**Une personne** de toute moralité pourrait donner tous les jours quelques heures pour aider dans un ménage. — S'adresser Place Neuve 3, au second, à droite. 2876-1**Apprentie.** On demande une apprentie **réglense.**  
S'adresser rue de la Ronde 20, au second étage. 2925-3**Commissionnaire.** On demande, pour fin courant, un bon commissionnaire. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adresser au comptoir rue Léopold Robert 16, au 2<sup>me</sup>. 2926-3**Remonteur.** On demande un bon remonteur, très capable surtout pour les remontoirs 13 lignes et ayant une conduite exemplaire.  
S'adresser, par lettre affranchie, sous initiales **L. M.**, poste restante Chaux-de-Fonds. 2887-3**On demande** de suite une **personne d'âge mûr** pour faire un ménage. — Inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2911-2**Sertisseuse.** On demande un bon sertisseuse. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2912-2**On demande** de suite un ou une **apprentie** peintre en cadrans. — S'adresser à **M. H.-W. Guinand**, fabricant de cadrans, rue de l'Hôtel-de-Ville 17. 2870-1**Polisseuse.** On demande de suite une ouvrière polisseuse de cuvettes. — S'adresser chez **M. Rufener**, Hôtel-de-Ville 13. 2871-1**Polisseuse.** Une bonne polisseuse de cuvettes or et argent est demandée. — S'adresser Place du Marché 282, Locle. 2872-1**Apprenties.** On demande des apprenties **tailleuses.**  
S'adresser chez **M<sup>me</sup> Marie Breguet**, rue de l'Industrie 3. 2873-1**Logements.** On offre, pour St-Martin 1884, plusieurs logements de 2 à 3 pièces, au centre de la localité. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2931-3**Chambre.** A louer, au centre du village, une belle chambre meublée et indépendante. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2927-3**A louer** pour de suite ou pour la St-Martin, 6 logements de 3 et 4 pièces, dans la maison n<sup>o</sup> 56 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser chez **M. Ch<sup>r</sup> Dürr**, Place d'armes 2. 2869-5**A louer** deux chambres non meublées avec part à la cuisine.  
S'adresser rue du Four 6, au rez-de-chaussée, à droite. 2875-1**On demande à louer** de suite, un logement de 3 à 4 pièces, si possible au centre. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2922-3**On demande à louer** pour St-Georges 1885, un atelier de ferblantier, magasin et logement, situés au centre du village. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2908-3**On demande à acheter** d'occasion un **burin-fixe** et une **machine à arrondir**, en bon état. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2917-3**Laminoir.** On demande à acheter un laminoir à engrenages.  
S'adresser rue de la Serre 57, au premier étage. 2877-1**Piano.** Excellente occasion. A vendre un piano usagé, bien conservé. — S'adresser au bureau de l'**IMPARTIAL.** 2874-1